

La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 93 JUIN 2014.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Philippe Gras - Dépôt légal : Deuxième trimestre 2014

nouveau site internet

www.cotes-de-clermont.fr

Le renouveau du *fanum*

La promesse de subvention de l'Etat pour l'entretien du *fanum*, accordée à l'ASCOT par arrêté préfectoral en date du 14 mars 2014, valant autorisation de travaux, la remise en état des vestiges a débuté le 12 juin par les travaux préparatoires (élimination de la végétation et purge des racines). Une souscription a été lancée pour aider à leur financement (cf. dernière page + bulletin de souscription ci-joint).

Les travaux, confiés à M. Yves Connier, consistent principalement en un rejointoiement des murs avec un mortier de chaux similaire au mortier antique et par une cristallisation des parties de maçonnerie déstabilisées selon les mêmes méthodes, conformément aux règles prévalant pour l'entretien des Monuments historiques.

Ces vestiges immobiliers du Haut-Empire figurent parmi les rares vestiges de cette période à être visibles *in situ* dans l'agglomération clermontoise, les autres vestiges étant une des piscines des thermes de Royat-Chamalières, restaurée à la fin du XIX^e siècle, un mur du temple dit de *vasso galate* (rue Rameau à Clermont), trop à l'étroit pour pouvoir être mis correctement en valeur, et le soubassement du mur de scène du théâtre de Montaudou (commune de Ceyrat), à l'état d'abandon.

Quoique les vestiges du *fanum* des Côtes puissent paraître modestes en comparaison, son plan parfaitement lisible (avec sa *cella* et sa galerie partiellement conservée), est typique des temples gallo-romains dits à plan centré et, de ce fait, exemplaire. Cette construction bénéficie en outre d'une situation remarquable avec la chaîne des Puy en arrière-plan. De leur position, les desservants et les fidèles du sanctuaire des Côtes apercevaient le temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme.

Cette remise à neuf des vestiges du *fanum* est la concrétisation de l'action de l'ASCOT pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique des Côtes de Clermont. Ce résultat, elle le doit à elle seule.

Pour fêter l'événement, le conseil d'administration invitera tous les adhérents de l'ASCOT (ainsi que tous ceux ayant participé au financement des travaux) à l'inauguration dont la date et les modalités vous seront précisées prochainement.



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Sites internet :

www.gergovie.fr

www.cotes-de-clermont.fr

e-mail :

ascot@gergovie.fr

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Renouveau des Côtes ..	2 à 3
Municipales 2014	3
AG du 11/04/2014.....	4 à 5
Expositions.....	5
La controverse	6
Les querelles de Gergovie	7 à 9
Trémonteix	10
Chemins publics	10
Brèves	10 à 11
Souscription	12 à 13

Dernière minute : Au sujet de l'exposition « **Tumulte gaulois** » (voir l'annonce page 5), nous ferons précisément part de notre réaction dans la Chronique de Septembre. Cependant, ayant déjà visité la partie archéologique exposée au musée Bargoin et consulté le catalogue correspondant, nous y avons malheureusement constaté l'absence totale du site des Côtes de Clermont ainsi qu'une vision unilatérale de la problématique de Gergovie. De plus, alors que de nombreuses manifestations autour de l'exposition (conférences, colloque, films, visites etc) sont programmées jusqu'à fin novembre, le site des Côtes brille encore, là aussi, par son absence, celui-ci n'étant pas, selon des informations provenant des milieux « autorisés », un *oppidum*... Quoiqu'il en soit un peuplement gaulois existait bien sur ce site. C'est pourquoi l'ASCOT a décidé, afin d'éclairer les personnes désirant compléter leur information sur l'occupation gauloise du bassin clermontois, d'organiser **une visite sur le plateau des Côtes ayant pour thème :**

« **Archéologie gauloise des Côtes et bataille de Gergovie selon Paul Eychart** »
(rendez-vous à la tour hertzienne le **14 juillet à 16 h 30**)

D'autres visites seront programmées durant l'été (voir les rubriques « actualités » de nos sites internet).

VERS LE RENOUVEAU DES CÔTES DE CLERMONT ?

L'ASCOT a reçu et guidé sur le plateau des Côtes de Clermont un groupe d'auditeurs du centre AgroParisTech de Clermont-Ferrand qui dans le cadre de leur formation avait pour mission de proposer *des pistes de réflexions afin d'initier une dynamique de projet en faveur des coteaux de l'agglomération clermontoise*.

Ce remarquable travail effectué en peu de temps a été l'objet d'une restitution à laquelle l'ASCOT a été invitée le 13 mars. Cela s'est concrétisé également par la réalisation d'une plaquette intitulée « Vers le renouveau des Côtes de Clermont » qui nous a été communiquée par Mme Armelle CARON, responsable de l'équipe pédagogique que nous remercions.

Nous reproduisons en italique certains passages de ce document :

« Conformément aux orientations du SCoT, le Conseil de Développement du Pays du Grand Clermont a identifié l'importance d'une gestion des espaces naturels et agricoles situés entre l'agglomération clermontoise et la Chaîne des Puys, aux portes du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Le site des Côtes de Clermont, zone de transition entre la ville et son « écrin vert », constitue un terrain d'étude qui permet d'interroger la place des politiques urbaines d'aménagement et de développement en faveur des espaces naturels et agricoles... »

Après audition de différents acteurs locaux (agriculteurs, associations, gestionnaires d'espaces, collectivités), des visites de terrain et des analyses documentaires, il a d'abord été fait un diagnostic avec un état des lieux puis une présentation :

- des projets et initiatives déjà mis en œuvre,
- des enjeux du territoire,
- des propositions d'avenir.

Dans la partie **diagnostic**, le site des Côtes est présenté comme un espace naturel aux portes de l'agglomération qui occupe une position stratégique entre Clermont-Ferrand et la Chaîne des Puys. C'est **un espace patrimonial fort entre archéologie et nature** dont les usages sont multiples : agricultures, usages récréatifs (randonnées, motos *), usages illicites (décharges sauvages, rencontres « insolites »).

Ce site bénéficie **d'une protection relative par les documents d'urbanisme** (POS, PLU). Il est **confronté à un morcellement foncier** qui est un frein à l'élaboration de projets. *Cet espace en frange d'urbanisation* est identifié en zone N (zone naturelle et forestière). Certaines parties bénéficient d'un classement Natura 2000, ZNIEFF 1, ZNIEFF2. Le secteur de la carrière, classé en zone U ou AU, peut être amené à recevoir des infrastructures bâties.

Dans une seconde partie sont présentés **les projets et initiatives**. Parmi les initiatives citoyennes sont présentées les dynamiques associatives patrimoniales de l'ASCOT mais aussi les dynamiques agricoles autour du maraîchage bio (Blanzat) et de la viticulture sur les coteaux de Chanturgue.

Dans une troisième partie, sont exposés dans un premier temps **les enjeux** :

« Au pied de la chaîne des Puys et enclavé dans l'agglomération clermontoise, le site des Côtes dispose d'une situation géographique stratégique. Néanmoins, en l'absence de projets structurants, portés à l'échelle du site, les Côtes de Clermont deviennent progressivement une zone délaissée où les problématiques de morcellement parcellaire et de blocage foncier inhibent toute initiative privée de reconquête. Des dynamiques agricoles, environnementales et patrimoniales émergent mais dans l'attente d'un terreau favorable pour se concrétiser. »

Puis sont présentées **les potentialités du territoire** qui se déclinent en plusieurs volets : environnemental, social et intégrateur, économique, récréatif et patrimonial. Pour chaque volet, sont proposées plusieurs actions potentielles qui pourront faire l'objet de développement dans nos futures chroniques.

A noter, lors de la restitution orale du 13 mars, une initiative originale où chaque participant invité devait choisir et proposer le projet qui lui tenait à cœur.

Pour nous, ce fut la problématique de l'ancienne carrière qui nous paraissait la plus urgente et c'est pour cela que nous avons proposé l'implantation du futur centre muséographique de Clermont-Communauté en y expliquant quelles pouvaient en être les bonnes raisons (voir Chronique N 90). Nous avons fait remarquer que sur cet espace, le problème du foncier y était plus « simple » car l'exploitant de la carrière possède plusieurs parcelles et avait déclaré à l'époque de l'arrêt de l'exploitation de la carrière qu'il céderait pour l'euro symbolique ses parcelles si les collectivités y avaient un projet.

***Pour l'ASCOT, la pratique de la moto « verte » est également à ranger parmi les « usages illicites ».**

Il est indéniable que le foncier pose problème sur le site et est un frein pour tout projet.

La recherche d'outils pour éviter cet écueil est sans doute la partie la plus importante de ce travail. Parmi les différents outils, le **PAEN** (Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) semble être **un outil adapté pour l'élaboration d'un projet commun et de protection des espaces naturels**. Cela nécessite un engagement politique des élus locaux et départementaux.

Enfin, le document se termine par **les perspectives** :

« Les ressources et potentiels exprimés à cette occasion sont nombreux : points de vue sur Clermont ou la chaîne des Puys, sentiment d'appartenance, terroir viticole et pastoral, espace naturel, carrière support pédagogique, liens forts avec la ville, mais tous restent en dormance faute de projet porté collectivement... »

... La construction du devenir du site des Côtes devra faire l'objet d'une concertation. Un portage collectif public est nécessaire, il devra favoriser l'expression des points de vue et la définition d'une ligne directrice partagée. L'activation des ressources ne pourra s'opérer sans une telle appropriation collective.

La création d'une dynamique collective autour d'un projet sur les Côtes nécessite un accompagnement en termes d'animation et de recueil d'informations ainsi qu'un portage politique. »

L'ASCOT, depuis sa création, n'a eu de cesse de demander cette concertation afin d'aboutir à une protection et à une valorisation du site. Elle est déterminée à être force de proposition pour bâtir un projet porté collectivement par les élus de Clermont-communauté et c'est pour cela qu'elle a participé aux différentes consultations lors de l'élaboration du SCoT du Grand Clermont (voir les Chroniques N 78 p. 4 à 7 et N 84 p. 2 à 6).

MUNICIPALES 2014 : Des changements !

Lors de la campagne des Municipales, l'ASCOT a interpellé un certain nombre de listes candidates notamment sur :

- la mise en application des orientations du SCoT du Grand Clermont,
- la labellisation ENS du site des Côtes,
- la prise en compte rapide des problèmes de dégradations, d'incivilités, de pratiques incompatibles avec la fréquentation d'un public familial ou scolaire sur certaines zones notamment du Puy de Var, du Col du Bancillon, de l'ancienne carrière et de ses abords...
- le projet de centre muséographique du schéma de développement culturel de Clermont-communauté.

Toutes les listes n'ont pu être contactées, quelques-unes nous ont répondu parfois de façon détaillée en nous faisant part de leurs soutiens voire de leurs désaccords et de leurs propositions.

Toutes ont manifestement conscience de l'intérêt du site des Côtes, mais par contre certaines semblent méconnaître le site et les désordres qui y règnent.

L'ASCOT va rencontrer les nouvelles équipes en place pour fédérer toutes les énergies afin de construire un projet concerté dans le cadre de Clermont-communauté.

Projet qui ne doit pas faire table rase des orientations déjà prises ou initiées comme le choix de parc rustique pour la vocation de l'ancienne carrière, le projet de centre muséographique dédié à l'archéologie et à l'environnement ou le dossier de labellisation ENS.

Projet qui également doit s'inscrire dans le SCoT du Grand Clermont avec le développement du pastoralisme, de la viticulture mais aussi avec la complémentarité des sites archéologiques en vue de développer le tourisme archéologique (voir l'article sur la visite de Castrum-Vetus).

La Montagne du 19/03/2014

Les Côtes de Clermont dans tout cela...



NATURE. Un poumon vert à valoriser.

L'association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue « s'inquiète fortement du silence » des équipes en campagne à Clermont, Cébazat, Blanzat, Nohanet et Durtol. Les militants de l'Ascot interpellent les candidats : comment mettre en application les orientations du schéma de cohérence territoriale du Grand Clermont prévoyant la complémentarité entre les sites archéologiques et une ancienne carrière imaginée comme « pôle à potentiel touristique ou créatif ». Plus d'infos sur www.cotes-de-clermont.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ASCOT du 11 avril 2014

Cette AG extraordinaire a marqué un tournant pour notre association en termes de gouvernance (voir l'article de La Montagne).

Après la présentation des différents rapports et des modifications des statuts, le quorum étant atteint, l'assemblée a entériné les nouveaux statuts permettant une gouvernance assumée par un comité de direction.

L'AG s'est prolongée par une escapade botanique virtuelle sur les Côtes sous la houlette de Georges Laroche.

Enfin, pour se remettre de tous ses efforts, l'assistance fut invitée au pot de l'amitié.

Voici la composition du Conseil d'administration 2014 de l'ASCOT et de son comité de direction élu lors de la réunion du CA du 19/04 :

Jean-Louis AMBLARD comité de direction jl.amblard@wanadoo.fr	Gestion du fichier des adhérents - Chronique - Visites archéologiques du site des Côtes - Administration du site internet gergovie.fr.
Pierre COUFLEAU comité de direction pierre.coufleau@wanadoo.fr	Secrétariat de séance : compte-rendu, convocation - Démarches auprès de la préfecture - Relations LPO.
Jean-Claude GRAS comité de direction 04/73/35/88/65	Foncier : PLU, parcellaire - Suivi des travaux de valorisation et d'entretien du site - Relations Clermont communauté - Conseil de la Vie Locale de Clermont-Fd.
Philippe GRAS comité de direction philippe.gras18@wanadoo.fr	Direction de publication, rédaction de la Chronique - Publications, divers documents - Dossiers archéologiques - Archives - Contacts SRA, Musée Bargoin, CPIE.
Georges LAROCHE comité de direction georgeslaroche@free.fr	Visites et conférences sur la biodiversité du site des Côtes - Administration du site internet cotes-de-clermont.fr - Relations SFO, CEN.
Pierre PEROL comité de direction renee.perol@orange.fr	Trésorerie : livre des comptes, bilan, compte de résultat. Visites historiques du site des Côtes.
Michel AGUAY michel.aguay@orange.fr	Suivi dossier du local de l'association - Tirage des Chroniques papier et autres documents.
André BLANC andre.blanc0@orange.fr	Préparation journées sur le terrain : travaux, manifestations... Accompagnement des visiteurs sur le site - Contacts associations de protection de l'environnement.
Christiane JALICON christiane.jalicon@orange.fr	Relations Presse, médias, comités de quartier, milieu associatif clermontois - Relations avec la préfecture - Relations élus clermontois et communautaires.
Yves JOULIA 04/73/87/93/02	Aide aux manifestations - Relations municipalité et associations blanzatoises - Divers contacts milieu agricole.
Laurent RODDIER roddierlaurent@orange.fr	Réalisation des panneaux d'information - Reportages photo des manifestations de l'ASCOT.
Hélène VAISSAIRE helene.vaissaire@orange.fr	Trésorerie - Secrétariat de séance - Statuts.

Une assemblée générale particulière, vendredi soir, à la maison de quartier, rue Abbé Prévost

Suite à son assemblée générale, l'Association de sauvegarde des Côtes de Clermont Chanturgue (ASCOT) se retrouve sans président. Yves Anglaret a décidé de passer la main.

« C'est avec un peu d'émotion que je préside cette assemblée générale. En effet, je quitte mes fonctions de président. » C'est en ces termes qu'Yves Anglaret, président de l'ASCOT, a débuté l'assemblée générale de l'association, vendredi soir à la maison de quartier, rue Abbé-Prévost.

Après une douzaine d'années de bons et loyaux services, Yves Anglaret a passé la main. S'il reste un passionné du site des Côtes, il a souhaité se délester du poids des responsabilités liées à la fonction. « C'est une erreur que de rester président trop longtemps » confie-t-il. « Depuis deux ans, je demande à être remplacé, faute de n'avoir personne pour prendre ma succession, j'ai attendu. Mais aujourd'hui j'ai besoin de souffler. »

Crise du bénévolat

Plus de président à la tête de l'ASCOT donc. D'où la nécessité d'une modification des statuts juridiques aboutissant à un nouveau fonctionnement pour l'association. Un petit groupe de personnes se partagera les tâches qui, jusqu'ici, incombaient au président.

Pour sa dernière assemblée générale, du moins en tant que président, Yves Anglaret a tenu à « jeter un pavé dans la mare ». Il déplore une crise du bénévolat. « Il y a de moins en moins de bénévoles. Aucun jeune pour remplacer les plus anciens. Le monde associatif est souvent utilisé au profit de la municipalité et cela n'est pas normal. » Ce à quoi il ajoute : « On souhaiterait que la vie associative prenne une nouvelle dimension. Les associations de terrain pourraient, par exemple, faire partie d'un conseil municipal spécial. Et pourquoi pas avoir accès de façon indépendante au magazine mensuel de la mairie de Clermont-Ferrand, Demain Clermont ». Christiane Jalicon, élue de l'opposition mais également membre de l'ASCOT, s'est portée volontaire pour représenter l'association au Conseil municipal et soumettre les propositions de l'ex-président.

Pour l'heure, les membres de l'association vont continuer à défendre ce site qu'ils affectionnent.

Inquiétudes pour le site

Ils ne perdent pas de vue leurs objectifs, à savoir : la protection du site dans son intégralité, son aménagement afin de mettre en valeur et de faire connaître ses richesses archéologiques, mais aussi la richesse de sa biodiversité, et enfin la reprise de fouilles archéologiques. « Nous avons énormément d'inquiétudes. Nous menons un combat constant pour démontrer la qualité de ce site et l'importance de l'entretenir. Ce qui est d'autant plus compliqué sachant que nous ne sommes que de simples passionnés », explique Jean-Louis Amblard. Un combat de tous les jours.

Juliette Cessac

EXPOSITIONS « Tumulte gaulois » et « Éclats Arvernes »

Deux expositions importantes, l'une consacrée aux gaulois, l'autre à la période gallo-romaine ont débuté ce mois-ci dans notre département.

La première, intitulée « Tumulte gaulois », organisée par la Ville de Clermont-Fd et labellisée « Exposition d'intérêt national » par le ministère de la Culture, a commencé le 20 juin. Elle se tiendra jusqu'au 23 novembre au musée Bargoin et au MARQ (Musée d'Art Roger-Quilliot à Montferrand). Elle est consacrée à la représentation du gaulois à travers les âges et entend se situer à la confluence de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Les oeuvres et objets sont principalement issus du riche fonds des musées clermontois mais également des prêts de 70 musées ou institutions françaises (musées du Louvre, d'Orsay...) et européennes.

La seconde, au titre plus énigmatique – « Éclats arvernes » –, a débuté le 2 juin et sera visible jusqu'à la fin de l'année (31 décembre) au musée départemental de la céramique de Lezoux. Une fois n'est pas coutume, l'exposition a été envisagée lors de la préparation d'un ouvrage co-dirigé par Philippe Bet (INRAP) et Bertrand Dousteysier (Université Blaise Pascal) ; 60 auteurs y ont participé (le livre est publié aux Presses universitaires Blaise Pascal). Plus de 300 objets ou fragments d'objets de la période gallo-romaine (I^{er} au V^e siècle), mis au jour sur le territoire arverne (découvertes anciennes ou récentes, au cours de recherches archéologiques ou fortuites), sont ainsi dévoilées, parmi lesquelles le pied en bronze géant (dégagé lors des sondages de diagnostic à l'emplacement de l'ancienne gare routière). Une mystérieuse « tête gauloise » découverte sur le site des Côtes fait également partie des « éclats arvernes »...

Concernant ces deux expositions et leurs catalogues correspondants, nous ferons part de nos réactions dans la Chronique de septembre prochain.

LA CONTROVERSE : un atout touristique !

Durant ce mois de mai, l'ASCOT a guidé sur le site des visiteurs venus de Cannes (le 9 mai) et de Châteauneuf-les-Martigues (le 10 mai), intéressés par la version de la bataille de Gergovie selon Paul Eychart.

Séjournant dans la région pour quelques jours, ils ont souhaité comprendre *in situ* les différentes phases du coup de main tenté par Jules César devant l'oppidum de Gergovie.

Les amis de Castrum-Vetus venus tout spécialement de Châteauneuf-les-Martigues avaient élaboré un programme de visite des oppida de Corent, Gondole, Gergovie mais aussi du temple de Mercure et enfin du site des Côtes de Clermont. C'est ainsi que ce groupe de 16 personnes a pu découvrir, dans un premier temps avec Georges Laroche le contexte géologique des Côtes de Clermont et une flore typique des milieux méditerranéens.

Dans un second temps, le contexte archéologique, replacé dans le cadre du bassin clermontois, fut présenté avant de terminer par les explications de la bataille donnée face à Chanturgue, emplacement du petit camp romain.

Ce fut un véritable plaisir que d'accueillir un public averti et intéressé.

C'est aussi la preuve que le concept de Gergovie, développé sans esprit polémique peut être porteur et susciter l'intérêt de visiteurs motivés par le tourisme archéologique !

L'archéologie, une passion qui se partage

La Montagne du 14/05/2014



CÔTES DE CLERMONT - CHANTURGUE. L'Ascot (Association pour la sauvegarde des côtes de Clermont - Chanturgue) a reçu plusieurs membres de l'association Les amis de Castro-Vétus venus de Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône). Ces passionnés d'archéologie et d'histoire se sont retrouvés pour une conviviale découverte de la richesse du site auvergnat.

Jany Giry, Responsable du musée des Amis de Castrum-Vetus (<http://castrum-vetus.fr>), nous a fait parvenir cette contribution :

L'association des Amis de Castrum-Vetus s'est donnée pour mission la conservation de l'abri préhistorique de la Font-aux-Pigeons à Châteauneuf-les-Martigues, site éponyme du Castelnovien (fin de la période mésolithique) et l'organisation des visites commentées de ce site.

Pour conserver et présenter au public le matériel archéologique provenant de l'abri mais aussi d'autres sites situés sur la commune, l'association a fondé dans l'ancien bâtiment seigneurial du XVII^e s, un musée, qui, au travers d'un parcours de sept salles, présente une chronologie s'étendant du mésolithique au gallo-romain.

Dans le cadre de ses animations, l'association propose aux adhérents, entre autres, des visites commentées sur sites, en France ou à l'étranger.

C'est à l'occasion d'une de ces sorties programmant les villes de Gergovie, Gondole et Corent dans le Puy de Dôme, que nous avons eu l'occasion de contacter l'association ASCOT. En effet, il ne nous semblait guère raisonnable de nous contenter de la version officielle de la localisation de Gergovie. Il nous semblait nécessaire d'écouter *in situ* ceux qui proposent une autre hypothèse.

Rendez-vous fut donc pris avec Jean-Louis Amblard, le samedi 10 mai sur les Côtes de Clermont.

L'accueil des membres de l'ASCOT qui nous accompagnèrent fut chaleureux. Ce fut un véritable plaisir de découvrir la richesse du site, tant d'un point de vue géologique, botanique, qu'archéologique, grâce à la compétence de nos accompagnateurs.

Nous ne fûmes pas déçus par l'argumentation très documentée de Jean-Louis Amblard, qui, à notre demande, exposa une autre version de la fameuse bataille, avec localisation des deux camps de César et fossé reliant ces derniers entre eux.

Les brochures et livrets qui nous furent proposés ont permis, une fois de retour à la maison de reprendre les données énoncées et de prolonger ainsi notre visite.

Un grand merci à l'ASCOT avec laquelle nous espérons, d'une manière ou d'une autre garder le contact.

L'association du site de Gergovie (ASG) a publié dans son bulletin de septembre 2013 un « dossier spécial » intitulé « Les Querelles de Gergovie » ayant pour objectif de présenter l'ensemble des thèses qui ont été émises au sujet de la localisation du site de Gergovie et de la bataille qui s'y est déroulée en avril 52 av. JC entre César et Vercingétorix qui en est sorti victorieux.

Cette présentation qui se veut objective n'a en réalité pour but que de valider le site de Merdogne, c'est-à-dire le site officiel choisi par Napoléon III, que l'ASG a pour but de défendre (cf. <http://www.gergovie.net/notredernierbulletin.html>).

Pour se faire, elle s'appuie sur des éléments tronqués, voire inexacts et dénigre systématiquement, sur un ton plutôt méprisant, les défenseurs du site des Côtes de Clermont-Chanturgue, accusés d'ourdir un complot permanent contre les tenants du site officiel... !

Bien que la lecture de ce document soit pénible du fait de ce parti pris, il présente l'intérêt d'exposer de manière détaillée les péripéties de la localisation de Gergovie du Moyen-Age à nos jours.

La question de la localisation de Gergovie surgit véritablement en 1469 date de la première édition d'une version imprimée du « De Bello Gallico / La guerre des Gaules » de Jules César. Les milieux savants se passionnent alors pour la conquête de la Gaule par César de 58 à 51 av. JC et cherchent naturellement à replacer les sites qu'il a décrits dans le royaume de France.

La ville de Clermont est désignée comme étant l'oppidum gaulois et le site de la bataille de Gergovie, épisode particulièrement glorieux puisqu'il s'agit de la seule défaite qu'ait connue César alors qu'il avait le commandement direct.

Entre en scène, à la fin du XVI^{ème} siècle, un florentin, Gabriel Siméoni, que l'on nous décrit comme un « humaniste », ce qui semble très discuté au vu de son parcours personnel et de ses écrits dont certains sont jugés comme « indéfendables » par les « Merdogniens » eux-mêmes. Disons qu'il a l'esprit curieux mais peu rigoureux et enflé de sa personne.

Il découvre le plateau de Merdogne au pied duquel se situe une abbaye dénommée « Gergoia ».

La montagne de Merdogne est selon lui « de toutes parts inaccessible » comme le dit César et présente des vestiges de murs, de murailles et de tuiles rompues ! CQFD : c'est Gergovie !

Sauf que, et c'est là tout le problème de ce site (non résolu à ce jour), la description de César ne colle pas avec la géographie du site !

Très vite donc, la thèse de Siméoni est contestée, et l'on pourrait remplir une bibliothèque avec les ouvrages et les rapports qui seront alors consacrés à la localisation de Gergovie qui balance entre Merdogne et Clermont ou aucun des ces deux emplacements.

Les principaux points qui sont soulevés contre la localisation de Gergovie à Merdogne sont les suivants :

- l'absence de vestiges gaulois sur le plateau qui ne présente que des vestiges gallo-romains,
- la difficulté de situer le Grand Camp romain (installé dans la plaine) que l'on place tantôt trop près, tantôt trop loin du plateau, au Crest, à Gondole, et finalement à Orcet à la fin du XIX^{ème},
- les faiblesses du Petit Camp (installé sur une colline rattachée par son pied à l'oppidum de Gergovie, selon le texte de César) que l'on situe, faute de mieux, à la Roche-Blanche alors que cette colline ne lui est rattachée de nulle part et qu'elle en est vraiment éloignée, ce qui est également incompatible avec l'attaque éclair menée par César entre le Petit Camp et l'oppidum,
- la difficulté de trouver les fossés reliant les deux camps césariens,
- la présence de l'immense lac de Sarliève dont César ne parle pas (aujourd'hui disparu car asséché au XVII^{ème} s) alors que le Grand Camp aurait été placé à proximité,
- l'absence d'eau sur le plateau (il faut abreuver 80.000 gaulois, leurs chevaux et leurs bêtes pendant un siècle qui dure un mois),
- la difficulté de présenter de manière cohérente les différentes phases de la bataille, au regard des distances entre les positions ennemies et les manœuvres des protagonistes.

Pas moins d'une cinquantaine de versions de la bataille seront proposées !

Toutes ces faiblesses et ces invraisemblances sont donc détectées dès l'origine. Comme le relève lui-même le dossier des Merdogniens, « *si des flots de sang ont été versés là jadis, des flots d'encre l'ont été de nos jours par des savants qui n'ont pas su se mettre d'accord* » (L'Auvergne, Gustave Fraipont, 1902).

Et ce donc, bien avant la découverte par Maurice Busset en 1932 du site des Côtes de Clermont qui, lui, permet d'avoir une vision claire et univoque de la topographie des lieux et de la bataille :

- le Petit Camp est situé sur Chanturgue, installé par César après une attaque nocturne contre les positions gauloises, et qui est bien rattaché par son pied à l'oppidum gaulois, comme le précise César,
- le fameux « iugum » décrit par César, mot qui signifie « joug » employé pour décrire la forme des collines que longent et contournent les troupes de diversion envoyées par César pour déporter les gaulois sur le côté « faible » de l'oppidum et que l'on cherche en vain sur le site de Merdogne,
- les fossés dont l'amorce peut être encore détectée au sommet de Chanturgue et qui relie le Petit Camp au Grand Camp.

Le Grand Camp, initialement placé par Maurice Busset à Clermont, sera situé par Paul Eychart à Montferrand (qui a d'ailleurs conservé le plan orthonormé du camp romain), afin de respecter la locution latine employée par César « *e regione oppidi collis* », signifiant que l'oppidum et les camps de César sont alignés sur un même axe.

Paul Eychart localise également « la Mouchette », une petite colline décrite par César qui sépare l'oppidum gaulois du Petit Camp, dont la présence gêne les romains lors de leur attaque éclair vers l'oppidum, et qu'on ne parvient absolument pas à trouver sur le site de Merdogne.

Il est vrai que tant que le site des Côtes n'avait pas été proposé face à celui de Merdogne, celui-ci restait le site le plus vraisemblable face à des sites comme Clermont, Saint-Flour ou d'autres encore.

Mais une fois le site des Côtes découvert et son adéquation avec la description de César, la vraie démarche scientifique n'est pas celle de s'arc-bouter pour défendre Merdogne et de s'employer à dénigrer les partisans des Côtes, tous présentés comme des manipulateurs et des gens dont la voix n'a pu être entendue que grâce à un réseau de relations tissées dans la presse et le pouvoir, ce qui est parfaitement ridicule.

C'est pourtant ce que font les Merdogniens qui s'attachent à accabler Maurice Busset et ses soutiens, à commencer par ceux de la première heure, Auguste Audollent, conservateur du musée de Clermont, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres et fouilleur du temple de Mercure sur le Puy de Dôme, puis, Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles et membre de l'Académie Française.

Vient ensuite le tour de Paul Eychart qui a fouillé les Côtes des années 50 aux années 70 (l'été avec quelques étudiants) et dont les découvertes ont validé les intuitions de Maurice Busset, notamment en ce qui concerne les structures romaines du Petit Camp (base de tour, base d'engin balistique, protection du camp par des murets et par une sortie en forme de clavicule, structures internes conformes à l'art de castramétation romaine, etc).

On lui oppose que les sondages qui ont été effectués sur le plateau des Côtes en 1987, puis en 1994 sous la direction de Vincent Guichard, ne mettent en évidence que des vestiges de la Tène moyenne et non de la Tène finale (époque de la bataille de Gergovie) mais cette affirmation est tout simplement inexacte, ces vestiges étant simplement « *moins bien représentés* » (Deberge/Guichard, 1999, p. 39).

On pourrait aussi souligner qu'à Merdogne, aucun niveau de la première moitié du 1^{er} siècle avant JC, c'est-à-dire contemporain de la bataille de Gergovie, n'a pu être mis en évidence !

Alors que le plateau de Merdogne a beaucoup été fouillé et qu'aucune fouille n'a été réalisée sur les Côtes en dehors de celles faites par Eychart avec ses modestes moyens (1.600 m² fouillés aux Côtes contre 35.000 m² à Merdogne) (cf. le remarquable dossier réalisé par Philippe Gras pour l'Ascot, supplément à La Chronique de l'Oppidum n°92, <http://www.gergovie.fr/htmlfr/documents/S-N92.pdf>).

Par ailleurs, Eychart pensait qu'une partie de la ville de Gergovie à l'époque de la conquête ne se situait pas forcément au sommet des Côtes, mais sur ses contreforts du côté de Trémonteix où l'on a découvert récemment, lors de fouilles de sauvetage, un ensemble de villa et de temples gallo-romains tout à fait exceptionnels. L'autre partie étant située au bord du plateau, dans la zone artisanale, située à l'abri des vents et dans laquelle il avait réalisé des fouilles fructueuses.

Et l'on sait, depuis les fabuleuses découvertes de Matthieu Poux, que l'aristocratie arverne habitait l'oppidum de Corent au moment de la conquête romaine (<http://www.luern.fr/> et <http://com.cg63.fr/com/Corent/>).

Il n'en demeure pas moins que le plateau des Côtes apparaît comme le seul oppidum arverne protecteur et inexpugnable correspondant parfaitement à la description de César et permettant grâce à ses sources, son étendue, ses défenses naturelles et sans doute ses remparts, d'accueillir et de protéger une importante population civile et militaire.

Gergovie-Merdogne ne présente pas ces caractéristiques essentielles de protection : pas d'eau, une grande faiblesse au col des Goules, des remparts peu convaincants. Et ne présente toujours pas les caractéristiques essentielles requises par le texte de César, pas plus qu'il ne présente de vestiges gaulois.

Alors, que font les Merdogniens pour palier ces multiples carences : ils invoquent des fouilles réalisées de 1994 à 1996 qui auraient permis des découvertes présentées comme « exceptionnelles ». Qu'on en juge :

- un « reste de fossé » entre les camps, en forme de V (pour des fossés destinés à faire circuler des soldats, c'est bien curieux !),
- rien sur le Grand Camp que l'on situe à la Serre d'Orcet, faute de mieux, mais qui ne présente strictement aucun vestige de camp romain alors que les 6 légions romaines y sont restées pendant un mois !!!
- deux pointes de catapultes, des boulets et des restes d'amphores dans un fossé près du Petit Camp que l'on situe à La Roche Blanche.

En quoi ces découvertes sont-elles « exceptionnelles » et peuvent-elles valider la localisation de Gergovie à Merdogne ? En tout cas, cela suffit aux partisans du site officiel pour conforter « *les localisations établies sous Napoléon III* ».

Nous y voilà, il faut conforter cette localisation car il faut conforter celle d'Alésia-Alise Sainte Reine qui a fait l'objet de grandes fouilles, très longues et très coûteuses, sous la houlette de Michel Reddé, grand pont de l'archéologie antique mais dont les découvertes et les analyses sont fortement contestées.

Alors, puisque mon mari Nicolas Velle et moi-même sommes mis en cause dans ce dossier qualifiant notre « petit film » documentaire intitulé « La dernière bataille de Gergovie », produit en 1992 par France 3 et Koba Films, la société de production que dirige mon mari, « d'une hypocrisie rare » au prétexte que notre enquête n'aurait pas été impartiale, je répondrai que mon soutien pour les Côtes n'est pas aveugle. Il résulte d'une démarche rationnelle et objective : César nous donne des indications multiples et précises sur la topologie des lieux, le site des Côtes de Clermont correspond à cette description, les différentes phases du siège puis de la bataille y sont cohérents, le Grand Camp et le Petit Camp y sont identifiables, les vestiges qui s'y trouvent ne demandent qu'à parler, encore faut-il les étudier.

Affirmer en permanence que les maigres découvertes faites entre 1994 et 1996, dans des fossés contestables quant à leur époque et à leur destination, viennent valider le site de Merdogne ne me paraît pas résulter d'une démarche scientifique, tout comme le dénigrement systématique de ceux qui soutiennent bénévolement le site des Côtes de Clermont et du site lui-même.

Le site des Côtes est digne d'intérêt, qu'il soit Gergovie ou non, du fait qu'il est menacé par le désintérêt de l'archéologie dominante qui bloque toute véritable exploration scientifique, précisément parce qu'elle craint que les découvertes qui y soient faites viennent ébranler le fragile échafaudage sur lequel repose la réputation usurpée du site officiel.

Si l'on n'a rien à craindre des Côtes, qu'on y programme de véritables fouilles.

Et que l'on n'oublie pas de présenter à nouveau au Musée Bargoin, les objets découverts par Paul Eychart sur les Côtes et ses abords que l'on a soigneusement évacués depuis sa disparition. Cela nous changera des objets gaulois présentés par le Musée de Gergovie à Merdogne, dont aucun n'a été trouvé sur le plateau.

Dominique SAURET-VELLE

RAPPORT DE FOUILLE DE TRÉMONTEIX

Kristell Chuniaud nous a fait parvenir deux exemplaires (sous forme de CD-ROM) de son rapport d'opération de la fouille archéologique « ZAC de Trémonteix lot 1 », intitulé « D'un domaine l'autre » (c'est-à-dire de la villa gallo-romaine à la villa carolingienne de Bouys, cette dernière étant attestée par deux documents d'archives du X^e siècle). Son envoi était accompagné des mots suivants : « En remerciement de l'investissement des membres de l'Ascot en faveur du patrimoine archéologique des Côtes de Clermont, voici le rapport de la fouille de Trémonteix. La préservation des temples est une belle victoire et doit vous engager à poursuivre votre action. ».

Les quatre volumes du rapport (+ un fascicule de plans) sont riches des découvertes exceptionnelles effectuées sur les différents sites gallo-romains et médiévaux lors de cette fouille, ce qui explique le total de 1748 pages ! Au-delà du rapport d'opération proprement dit, de nombreuses études sont (entre autres) consacrées aux peintures murales, aux roches volcaniques mises en oeuvre dans la construction de la villa gallo-romaine, aux faunes gallo-romaine et médiévale, aux 63 sépultures, aux 210 monnaies, aux récipients en verre ou à l'analyse minéralogique de la source sacrée.

A partir de la prochaine Chronique, une rubrique sera dédiée aux résultats des études post-fouille de ce secteur de Trémonteix ; un thème particulier sera abordé dans chaque numéro. En attendant, nos lecteurs peuvent se reporter aux différentes Chroniques relatant les découvertes réalisées par Kristell Chuniaud et son équipe : Chroniques n° 79 p. 2-5 / n° 80 p. 2-3 / n° 86 p. 6 (articles écrits par Kristell Chuniaud) / n° 81 p. 8-9 / n° 87 p. 6-7 / n° 89 p. 3-4 (toutes ces Chroniques sont disponibles en lien sur nos deux sites internet).

DES CHEMINS PUBLICS POUR ACCÉDER À CHANTURGUE

Depuis 2008, l'ASCOT a officiellement demandé la création de chemins publics sur le plateau de Chanturgue (courrier à M. le Maire de Clermont-Fd en date du 1^{er} juillet 2008, cosigné par les comités de quartier de Champradet, Clermont Est, Croix de Neyrat, Chanteranne, Clermont Sud, Fontaine du Bac et La Glacière), seule solution pérenne pouvant permettre au public d'accéder à sa partie sommitale et d'y circuler librement. L'année suivante, année au cours de laquelle Clermont communauté a décidé de « débaliser » le sentier « source de conflit » (réponse de M. le Président de Clermont communauté à l'ASCOT, courrier en date de 5 octobre 2009) permettant de rejoindre directement le puy de Chanturgue à partir du point « camp romain » sur la carte du réseau de promenade, l'ASCOT a poursuivi son action pour obtenir la création de chemins publics sur Chanturgue (cf. Chronique n° 84 p. 5).

Nous considérons en effet que la réalisation d'un chemin public à l'emplacement du sentier en cause est indispensable car ce cheminement piétonnier, qui se développe sur les bordures Est et Nord de la partie sommitale du plateau, est le seul permettant de visualiser dans son ensemble le site de Chanturgue proprement dit ainsi que son environnement.

Malgré un accord de principe avec la municipalité, des rencontres avec les services techniques, une esquisse sommaire remise en 2012 par les dits services techniques, aucune décision n'a pu intervenir à ce jour (cf. Chronique n° 91 p. 3). Avec le projet de labellisation en Espace Naturel Sensible (ENS) il nous a même été précisé que le projet de création de chemins publics devait être différé.

Toutefois, dans le cas du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous avons appris que, pour toute création de voies communales publiques, des emplacements réservés devaient être reportés sur les plans de zonage des PLU ; cette information nous ayant été confirmée lors du dernier CVL privé « Les Côtes, Champradet, la Glacière, les Gravouses / Chanteranne, Chanturgue » le 18 décembre 2013.

Nous avons donc adressé un courrier à « M. le Maire de Clermont-Fd - Services Techniques - Direction de l'Urbanisme » le 26 mai 2014 ayant pour objet : « contribution déposée par l'ASCOT » pour la « délimitation d'emplacements réservés pour la création de chemins communaux sur Chanturgue » dans le cadre du PLU (les dites contributions pouvant être déposées tout au long de l'élaboration du PLU).

BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES

Errare humanum est

Dans la Chronique précédente (n° 92), une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article consacré aux futurs travaux de la Maison de Gergovie (« Quatre millions pour la "Maison de Gergovie" »). Le président de Gergovie Val d'Allier communauté, M. **Yves Fafournoux**, s'est en effet vu attribuer la fonction de « *maire de La*

Roche Blanche » ! Or si ce dernier est bien le premier magistrat d'une commune de Gergovie Val d'Allier communauté, il ne s'agit pas de La Roche Blanche mais bien entendu de **Veyre-Monton** ; le maire de La Roche Blanche étant toujours M. Gérard Vialat.

Lors des dernières élections municipales, M. Fafournoux, qui fait un travail efficace pour la valorisation du patrimoine archéologique sur son territoire, a d'ailleurs été reconduit en tant que maire et de nouveau été élu président de la communauté de communes. Nous aimerions que son nouveau collègue de Clermont communauté agisse dans le même sens ce qui devrait conduire prioritairement à une extension conséquente des espaces d'exposition archéologique du musée Bargoin. Comme il est écrit dans le SCoT du Grand Clermont – approuvé et signé par Clermont communauté et la Ville de Clermont-Fd – cela passe également par la valorisation archéologique du site des Côtes de Clermont et sa complémentarité touristique avec les autres sites archéologiques majeurs du bassin clermontois.

AVF de Chamalières

Une quinzaine de personnes des AVF (Accueil des Villes Françaises) sont venues passer la journée (4/06) aux Côtes chapeautées par leur présidente. Le matin une randonnée a permis une première reconnaissance du site. Celle-ci s'est terminée par un pique-nique près de la retenue de Blanzat.

L'après-midi a consisté en une balade guidée et commentée, d'abord sur l'écologie du site et la valeur de sa grande diversité biologique par Georges Laroche. Après une petite averse, Jean-Louis Amblard a repris le flambeau, a présenté les vestiges du *fanum* et montré l'intérêt qu'il y aurait à entreprendre de nouvelles fouilles afin de mieux comprendre l'histoire du site.

Association Études et Chantiers

Une équipe des chantiers d'insertion de l'association Études et Chantiers est venue pour une matinée (17/06) d'information sur la biodiversité des côtes. En effet, ce groupe employé par Clermont-Communauté entretenant les sentiers du site des Côtes, les huit personnes ont pu faire le lien entre leur travail et les enjeux de l'ensemble du site grâce à Georges Laroche.

Comité des quartiers de Montferrand

Nous avons accueilli, le dimanche 22/06, un groupe de quarante participants à la sortie pédestre organisée par le comité des quartiers de Montferrand. Après une ascension par la rue de Blanzat et avant d'entamer la descente par la rue du cheval, une pause au col du Bancillon nous a permis de présenter notre association et nos objectifs pour le site des Côtes.

Exposition Pierre Eychart

L'exposition d'été « L'art au Château » de **Laroquebrou** (Cantal) met à l'honneur notre regretté ami **Pierre EYCHART, du 12 juillet au 24 août.**

Bulletin d'adhésion à l' "ASCOT"

Courriel : ascot@gergovie.fr

81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand –

(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 € ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue
Membre bienfaiteur (30 € ou plus) aux articles 200 et 238bis du CGI.

Souhaite simplement s'abonner à « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros).

Merci de nous indiquer votre courriel afin de bénéficier d'une Chronique en couleurs.

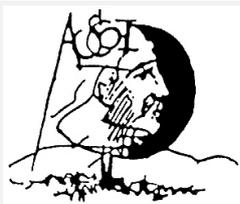
Courriel :@.....

« La Chronique de l'Oppidum » n° 93 Juin 2014

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication : Philippe Gras

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Philippe Gras (éditorial, AG, Expositions, Trémonteix, souscription, brèves) / Jean-Louis Amblard (Vers le renouveau des Côtes, Municipales, AG, La controverse, brèves) / Dominique Sauret-Velle (Les querelles de Gergovie) / Jean-Claude Gras (Des chemins publics, souscription) / Georges Laroche (brèves) –
Réalisation informatique : Jean-Louis Amblard.



Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturque
81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

ascot@gergovie.fr

Chers adhérents et sympathisants,

Lors de la dernière assemblée générale, le vendredi 11 avril, le conseil d'administration de l'ASCOT a informé ses adhérents d'un **appel à souscription pour la remise en état des vestiges du fanum ou temple gallo-romain des Côtes de Clermont.**

Ce dernier, situé sur une parcelle appartenant à l'ASCOT, est inscrit au titre des Monuments historiques depuis le 10 octobre 1991. Il a été dégagé en 1957 et 1958 par Paul Eychart ; il était recouvert d'un important pierrier ce qui a permis sa conservation jusqu'à 0,80 m au-dessus du sol.

Néanmoins, en plus d'un demi-siècle, malgré le scellement au mortier de la partie supérieure, les vestiges se sont naturellement dégradés : joints détériorés avec enracinement de végétaux dans le mortier de chaux antique, parties très instables dans l'angle nord-ouest. Il est par conséquent indispensable de réaliser des travaux d'entretien des maçonneries – travaux incombant au propriétaire – **pour éviter une dégradation plus importante qui pourrait devenir irréversible et conduire à la ruine des vestiges.**

Dans cette perspective, l'ASCOT a entrepris les démarches nécessaires (depuis avril 2013) auprès du service compétent de la DRAC Auvergne, en l'occurrence le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) dont le responsable est M. Auger, architecte des Bâtiments de France. Un dossier de demande de subvention a été déposé le 29 août dernier à la DRAC ; subvention accordée par arrêté préfectoral du 14 mars 2014 . Cette subvention, qui vaut autorisation de travaux, s'élève à 1885 euros soit 20 % de leur montant total (il s'agit du taux accordé pour les monuments inscrits au titre des Monuments historiques).

M. Yves Connier, qui intervient régulièrement sur les chantiers relatifs aux monuments historiques, doit réaliser les travaux (M. Connier a déjà réalisé pour notre association la stèle en hommage à Paul Eychart en 2006 ainsi que le support de la table paysagère l'année suivante).

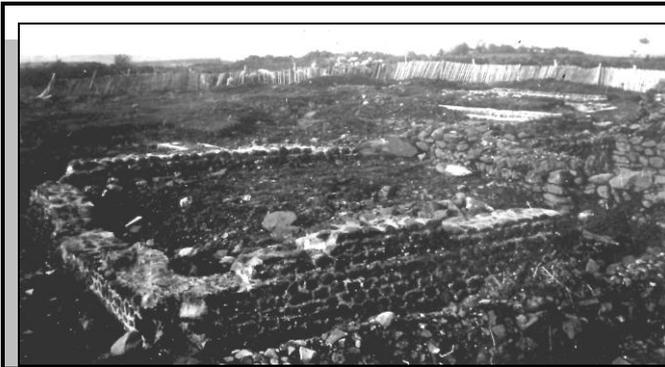
Le montant des travaux s'élevant à 9425 euros, 7540 euros restent à la charge de l'ASCOT. Il a donc été décidé de lancer un appel à souscription, notamment auprès des adhérents, pour assurer une partie du financement à la charge de notre association (bulletin de souscription ci-joint).

Les travaux de remise en état des vestiges du *fanum* sont en effet fondamentaux. Ils permettront de mieux mettre en valeur mais surtout de conserver l'édifice emblématique du site des Côtes qui figure parmi les très rares vestiges de constructions antiques du bassin clermontois à être conservés hors sol. **Cette opération représentera la concrétisation des efforts de l'ASCOT pour la protection et la valorisation du patrimoine archéologique des Côtes de Clermont.**

Le conseil d'administration de l'ASCOT



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION
POUR LA REMISE EN ÉTAT DU *FANUM* GALLO-ROMAIN
DES CÔTES DE CLERMONT
(commune de Blanzat)**



Oui, je fais un don pour aider à financer la remise en état du *fanum* gallo-romain des Côtes de Clermont.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « ASCOT »

Mon don est de Euros.

Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal
ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238bis du C.G.I.
(66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier)

NOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Coupon réponse à renvoyer à :

**ASCOT
81 rue de Beaupeyras
63 100 Clermont-Ferrand**

